

<p style="text-align: center;">Rapport de jury. Epreuve de français. 2024</p>

L'épreuve consiste en une synthèse de documents.

Pour la session 2024, trois documents étaient proposés.

Les trois questions posées permettent de guider cette synthèse de documents. Il est à noter que les deux premières questions visent à restituer les éléments fondamentaux du texte. La troisième question invite le/la candidat-e à réfléchir sur les enjeux soulevés par les différents documents.

De façon générale, on a constaté que certaines copies avaient tendance à proposer une simple paraphrase du texte sans effort de structuration.

On a apprécié les copies structurées qui comportaient une introduction, un développement en trois parties (chacune des parties répondant à chaque question posée).

La synthèse de document ne saurait consister en une juxtaposition de citations des documents.

La troisième question proposée portait sur la question de l'engagement du médecin militaire et invitait à une réflexion mobilisant des références culturelles.

Il est à noter que trop peu de copies ont proposé des argumentaires consistants.

Pour un certain nombre de copies, l'orthographe et la syntaxe étaient défailtantes et ont conduit à des propos très confus.

Il est attendu pour ce type d'exercice des copies plus conséquentes et une réflexion plus aboutie.